

IV. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

1. Les aires d'influence

La commune de MASLACQ dispose de quelques activités commerciales sur son territoire. Outre les commerces et services courants (épicerie, boucherie, boulangerie etc.), on note l'existence d'une importante entreprise de transport ainsi que des entreprises du bâtiment.

Par ailleurs, si la commune de MASLACQ ne possède aucune industrie, la proximité du gisement de LACQ a procuré de nombreux emplois aux habitants de la commune (14,1 % des emplois en 1990).

Au niveau des transports et déplacements, les habitants se déplacent en majorité sur la ville de d'ORTHEZ et celle de PAU.

Pour ce qui est de l'enseignement, l'effectif scolaire s'élève à :

- 68 élèves inscrits à l'école publique ;
- 25 élèves inscrits à l'école privée.

Les réponses aux problèmes courants de santé sont apportées par la ville d'ORTHEZ. Cependant, il existe un médecin au niveau de la commune pour faire face aux problèmes de santé quotidiens des populations.

2. Les commerces, les services, l'artisanat et le tourisme

L'analyse de l'activité commerciale est basée sur une grille de valeurs INSEE qui détermine les gammes d'équipements des communes. L'échelle utilisée est la suivante :

- Gamme minimale (bureau de tabac, alimentation générale...);
- Gamme de proximité (bureau de poste, pharmacie...);
- Gamme intermédiaire (droguerie, collège...);
- Gamme supérieure (laboratoire d'analyse médicale, cinémas...).

Tableau n°8 : Niveau des équipements :

Commune	Distance à la commune la plus fréquentée	Niveau d'équipement	Niveau des équipements	Eloignements des équipements	Eloignements des produits et services
MASLACQ	10.1	12	C	4.1	4.1
ORTHEZ	41.0	36	A	0.0	0.0

Source : INSEE, Inventaire communal 1998

L'inventaire communal offre une vision synthétique de la vie et de l'équipement des communes et constitue de ce fait un outil apprécié des décideurs ayant des responsabilités territoriales. Il vise à :

- Mieux connaître le cadre de vie au niveau local en réalisant un inventaire des commerces, services et équipements fréquentés par les particuliers ;
- Mesurer la densité d'implantation de ceux-ci et la proximité d'accès aux services ;
- Dresser pour les bourgs et petites villes la carte des attractions générées par la fréquentation de certains équipements.

Au moment de l'inventaire communal de 1998, la commune de MASLACQ dispose de 12 équipements sur la liste des 36 établie par l'INSEE.

La commune de MASLACQ dispose de quelques services et commerces sur son territoire pour faire face aux besoins quotidiens de ses habitants.

En plus de cela, comme la plupart des communes rurales, MASLACQ, les principales causes d'attraction sont : la gastronomie, la campagne, la chasse.

La commune veillera à protéger ses atouts de village accueillant, par contre dans le cadre de son développement ultérieur, elle devra prendre en compte une augmentation des services et des commerces sur le territoire.

Tableau n°9 : Les équipements présents sur MASLACQ et les communes alentours :

GAMME DE PROXIMITE	MASLACQ	ORTHEZ
Boucherie	1	9 ou plus
Boulangerie/Pâtisserie	1	9 ou plus
Bureau de poste	1	1
Electricien	1	Entre 5 et 8
Infirmier		9 ou plus
Médecin généraliste	1	9 ou plus
Pharmacie	1	Entre 5 et 8
Salon de coiffure	1	9 ou plus

GAMME INTERMEDIAIRE	MASLACQ	ORTHEZ
Alimentation générale ou supérette	1	9 ou plus
Bureau de tabac	1	9 ou plus
Ecole primaire	Oui	Oui
Garage		9 ou plus
Maçon	1	Entre 5 et 8
Débit de boisson Restaurant	1	

GAMME SUPERIEURE	MASLACQ	ORTHEZ
Dentiste		9 ou plus
Collège public		Oui
Librairie/Papeterie		Entre 3 et 4

Source : RGP, INSEE, inventaire communal 1998

Ce tableau est basé sur l'inventaire communal réalisé par l'INSEE en 1998 sur les informations essentielles dans chaque commune. L'Insee a établi une liste des 21 services essentiels qui permettent d'établir un constat sur l'offre des communes. Au moment du recensement, la commune dispose de services nécessaires pour répondre aux besoins des populations.

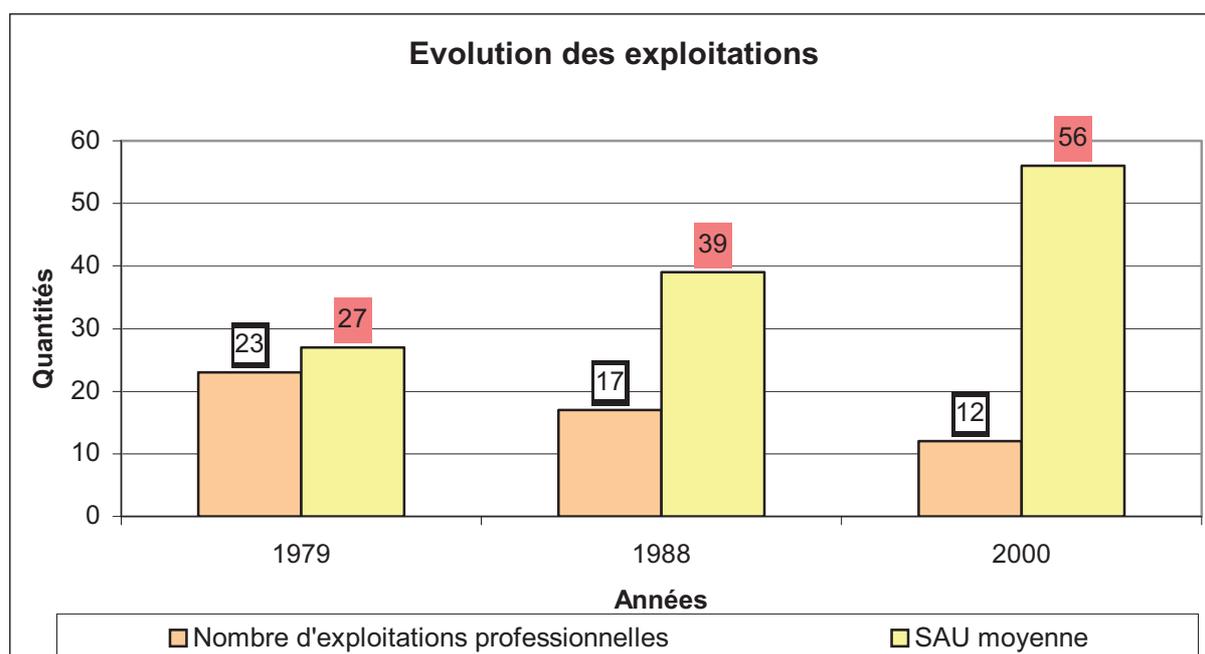
3. L'agriculture

a. Situation générale

D'une superficie totale de 1 333 hectares, la commune possédait au recensement agricole de 2000 une superficie agricole utilisée communale de 886 hectares, soit un ratio de 66,4 %.

b. Taille moyenne des exploitations et SAU moyenne

Graphique n°17 : Evolution des exploitations : (Source : RGA, 2000)



L'étude comparative des recensements agricoles 1979-1988-2000 permet de formuler un certain nombre de remarques significatives.

Le RGA de 2000 révèle pour la commune de MASLACQ une baisse du nombre d'exploitations (- 47 %) alors qu'on assiste à une augmentation de la SAU moyenne (+107 %).

Aujourd'hui, l'évolution générale de l'agriculture française montre une forte diminution du nombre d'exploitations alors qu'on assiste en même temps à une augmentation importante de la SAU. Les techniques agricoles permettent aujourd'hui à un agriculteur de travailler sur des surfaces plus grandes. En somme, le nombre d'exploitants diminue plus rapidement que la surface utilisée du fait de l'augmentation moyenne de la taille des exploitations.

Tableau n°10 : Les caractéristiques de la production végétale : (Source : RGA, 2000)

	Exploitations			Superficie en hectares		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
SAU	49	39	34	880	883	780
Terres labourables	48	37	29	668	748	728
Superficie fourragère principale	35	18	13	238	168	113

L'observation des données montre l'évolution de l'agriculture de la commune de MASLACQ. En effet, le nombre d'exploitations total (qui comprend les exploitations professionnelles et les petites exploitations) est passé de 49 en 1979 à 34 en 2000 soit une diminution de l'ordre de - 25,4 %.

Durant la même période, la SAU est passé de 880 à 780 hectares, soit une baisse de -11,36 %. La superficie des terres labourables a cependant augmenté durant la même période de l'ordre 8,9 %. Si au recensement de 1979, la culture fourragère représentait 238 hectares, en 2000, il en reste plus que 113 hectares, soit une baisse de 52,5 %.

Tableau n°11: Les caractéristiques de la production animale : (Source : RGA, 2000)

	1979	1988	2000
Total bovins	370	213	176
<i>dont total vaches</i>	<i>197</i>	<i>133</i>	<i>108</i>
volailles	2 687	1 230	1 190
équidés	5	c	6
Truies mères	44	c	c
Porcs à l'engraissement, verrats	64	20	290
Brebis mères	c	c	c

Le nombre total de bovins a relativement baissé entre 1979-2000, passant de 370 à 176, soit une diminution de -52,4 %. Le nombre d'exploitations a également baissé durant la même période passant de 23 à 5, soit une diminution de -78,2 %.

En ce qui concerne le nombre de volailles, il a fortement baissé durant la même période passant de 2 687 à 1 190, soit une diminution de -55,7 %. Le nombre d'exploitations a également baissé de l'ordre de -64 %.

Il convient de signaler que le nombre de porcs a fortement augmenté entre 1979 et 2000, passant de 64 à 290.

Par ailleurs, la commune est concernée par des installations classées relatives à des activités agricoles :

- EARL BOUHEBENT : 52 vaches nourrices
- EARL BOUHEBENT : 640 porcs (naisseur engraisseur)
- EARL MARQUITOU : 11 640 volailles

d. Caractéristiques des exploitants

Tableau n°12: L'âge des exploitants : (Source : RGA, 2000)

	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	9	6	10
De 40 ans à moins de 55 ans	22	17	9
55 ans et plus	18	17	18
Total	49	40	37

Les chiffres de ce tableau montrent que la majorité des exploitants de la commune de MASLACQ a plus de 55 ans. Cela confirme le vieillissement de la population agricole. Cet aspect est important pour l'urbanisation future, notamment pour prévoir des possibilités d'extension aux agriculteurs qui en ont besoin, et pour le respect des périmètres de protection sanitaires. Aussi, le renouvellement des agriculteurs devra être facilité, car cette activité est garante de la qualité des paysages.

Synthèse

L'activité agricole a toujours été une activité essentielle dans la commune de MASLACQ. Cette activité a permis de façonner les paysages de la commune, elle contribue à l'expression du bon vivre, trait important de la commune.

Dans la commune de MASLACQ, le RGA de 2000 révèle une baisse du nombre d'exploitations (- 47 %) alors qu'on assiste à une augmentation de la SAU moyenne (+107 %).

Aujourd'hui, les orientations d'urbanisme retenues par la commune dans le cadre du PLU devront préserver et gérer l'activité agricole afin de ne pas la pénaliser d'une part, et de garantir un environnement naturel de qualité d'autre part.